



Assemblée Générale
samedi 4 décembre 2004 à 17h00
à Campagne-lès-Bouloonnais
(convocation dernière page)

Paral'Aile au Sol :

Frais kilométrique sites

Suite à la dernière réunion du comité directeur, je pense qu'il est nécessaire de clarifier la situation des déplacements en général et plus particulièrement pour la prospection des sites en ce qui me concerne.

Il est nécessaire qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

Rappel : il y a eu un moment de l'argent de jeunesse et sport pour une action spécifique « prospection des sites ».

La priorité a toujours été les sites et j'espère que cela continuera.

A ce jour l'argent pour cette action est soldé, nous revenons donc dans un régime de situation générale.

De plus, notre fédé a de graves problèmes de sous, suite entre autre au nombre de licences en moins et fait des coupes sombres dans les aides aux ligues, donc aux sites et aux clubs.

Il reste beaucoup à faire pour nos sites et leur aménagement, il est nécessaire actuellement d'aller à l'essentiel et de garder une somme de côté importante pour les opportunités de terrain qui pourraient se présenter, nous avons plusieurs pistes en cours.

Il est nécessaire d'avoir une règle et la même pour tous.

Nous sommes plusieurs à faire de nombreux kilomètres sans qu'il n'y ait de compensation, si ce n'est que d'avoir servi la collectivité et le vol libre.

Je pense que nous n'avons pas actuellement les moyens de défrayer les kilomètres de chacun, entre les sites, les réunions diverses, fédé, région, département, ligue, cdvl ou club ou treuil ...ceci représenterait plus de 50% de nos rentrées possibles.

Et pourtant le travail et l'investissement de chacun se font depuis plusieurs années, j'en profite pour leur dire un grand merci.

Pour ne pas avoir dépensé de l'argent pour rien, suite à l'action prospection site effectuée par Jean-Claude, il est nécessaire que celle-ci continue mais bien sur bénévolement, ou par lui ou en passant le relais localement, ou encore mieux les deux à la fois.

La commission site représentée par Damien

Paral'Aile 62

Association loi 1901
Club affilié FFVL n° 10020
Mairie de Fouquières lez Lens
62740 Fouquières lez Lens
www.paralaile62.ffvl.fr/

Comité directeur

Jean-Claude Maniez
Président
jcmaniez@tiscali.fr

Thomas Senac
Secrétaire
thomas.senac@wanadoo.fr

Nadège Cadet
Trésorière
nadege.cadet@wanadoo.fr

Christine Legrand
Sorties
legrand.christine@free.fr

Joël Russier
Sorties, achats
chantal.russier@ac-lille.fr

Damien Dewisme
Sites
damiendewisme@hotmail.com

Jean-Claude Lambert
Sites
jc.lambert@voila.fr

Laurent Dewisme
Treuil
06 03 55 42 05

62 m/s

Août 2004 aux Arcs



Déco des Chapelles

Il y a 3 ans déjà, en Mai 2001, nous nous étions retrouvés à quatre aux Arcs-Bourg-Saint-Maurice, pour le pont de l'Ascension : Christian, les deux Domi et moi-même. Cette fois-ci, nous étions un peu moins nombreux : Marco, Georges et moi, à Montrigon, au-dessus de Bourg, dans un gîte un peu rustique, mais pas trop coûteux.

Sur 2 semaines, nous n'avons effectué qu'une douzaine de vols... Faut dire que, les navettes, ça ne se fait pas tout seul et les conditions étaient loin d'être favorables : beaucoup d'instabilité, comme partout, semble-t-il. Il

nous est arrivé d'être les derniers à atterrir aux llettes (photo ci-dessous) et même une fois, quasiment à reculons... Chaud ! Mais, bon, on a quand même effectué une paire de beaux vols, avec de jolis gains.

La journée idéale s'établissait ainsi :

- 1er vol à 10h. au déco des Chapelles, côté soleil (l'adret)
- 2ème vol vers 11h30 de la Cachette, en haut des remontées
- 3ème vol, après la sieste de Jojo (!), vers 17h. à partir de la piste de l'Ours (accès assez délicat), en principe pour la restit, mais ça n'a bien marché qu'une seule fois ; les autres fois : vent nul ou même carrément arrière...

Un jour où ça ne le faisait pas à la Cachette, on nous a indiqué l'Arpette : une demi-heure de marche facile : déco au-dessus d'Arc 1800.

Nous avons également volé à Centron, sur la route de Moutiers : beau déco, très aérien, mais navette longue et vallée assez étroite, ce qui rend l'atterro délicat quand la brise se met à forcer.

A signaler aussi, au-delà de l'Ours, la piste des Ecureuils, tout à fait comparable.

Un jour sans vol, nous avons reconnu le magnifique déco de Macot, sur la route de La Plagne, grand comme un terrain de foot, qui n'existait peut-être pas il y a 3 ans.



L'atterro des llettes vu par Marco



Déco des Ours

Nous avons rencontré deux écoles : Darentasia et Arcs-en-Ciel, à qui nous avons acheté un peu de matériel : très agréables et pas avares de conseils.

On a visité un peu le coin (parfois sous la pluie) : Roselend, Tignes, le Petit St-

Bernard, la piscine de Bourg-Saint-Maurice (pas donnée, mais bien). Jojo et Marco ont fait une via ferrata.



Boire...

A la fin du séjour, Marco n'en avait sans doute pas assez, car il allait dans les Vosges pour une 3ème semaine ! Quel temps aura-t-il trouvé ? Georges est rentré sagement, tout en achetant du vin en Bourgogne et moi, j'ai tenté quelques ploufs sur la route du retour.

En tout cas, à votre disposition pour tous renseignements et précisions sur cette intéressante et agréable région.

Jean-Claude L. (Photos Marco)

62 m/s

Coupe Icare 2004

Saint-Hilaire 2004 : Grand cru pour le week-end prolongé de la 31ème édition de la Coupe Icare. Des cross jusque Grenoble, un en biplace le vendredi, des varios à +5 le lundi. Cette année il fallait être déguisé pour voler le samedi et le dimanche. Les nordistes ont répondu à l'appel, "Ben Larent de Crolles et son tapis volant" et "Cocclcare" ! Mais quel est le point commun entre les carnavalesques de 2003 et Cocclcare ? Le parapluie !

A bientôt pour de nouvelles aventures.

Géry



Cocclcare alias Géry

Info Sites 62

Equihen !

Le nouveau décollage d'Equihen a été arrondi afin de faire complètement disparaître le rouleau (merci à Serge, André, Véro, Damien...). Il n'y a plus de raison d'utiliser l'ancien décollage car le propriétaire s'y oppose, de plus les riverains rallent car parfois l'impasse est saturée de voitures. Le nouveau décollage bénéficie d'une pelouse entretenue et d'un vaste parking... Il en va de notre crédibilité à tous d'utiliser ce site officiel !

Laurent

Pigeon vole !

Pour permettre à nos amis chasseurs de s'adonner à leur sport favori : le parapente est interdit le dimanche sur les sites de la Comté, de Dannes et de Licques, jusqu'au 23 janvier 2005 inclus. Le site de Frençq est quant à lui de nouveau accessible. Vive le vent de nord-est !

Jean-Claude M.



Equihen



Treuil biplace, 30 octobre.

6200 m

Le club vient d'investir dans un nouveau câble : il s'agit d'une bobine de 2000 m de Dynéma. Ce câble est très résistant et d'un diamètre faible. Avantages : on doit pouvoir mettre à peu près 1300 m sur la bobine contre 1000 m avant et donc effectuer des treuils plus haut (le record est de 760 m avec la bobine de 1000 m) ; le diamètre étant plus faible, il y aura une forte réduction des frottements associé à un poids plus faible du câble, ce qui permettra un meilleur rembobinage. Ce nouveau câble a été testé le samedi 30 octobre à Campagne (vols solo et biplace).

Laurent

Revue de Presse

Merci de communiquer les articles de presse concernant le parapente dans la région ou les articles utilisant l'image du parapente dans la région (cela peut intéresser tout le monde et être utile pour des dossiers auprès de collectivités). Voici 3 articles qui viennent de paraître dans la revue de la fédération belge de vol libre : les belges sont prévenus !

Laurent

Site Nord-Pas de Calais

Ouverture de la chasse le dimanche 26 septembre 2004 jusqu'au dimanche 23 janvier 2005. Parapente interdit le dimanche sur les sites de la Comté, de Dannes, de Licques. Sites de Frençq, parapente interdit du dimanche 26 septembre au dimanche 17 octobre 2004.
Serge DESCHODT

Incident Wimereux

Une plainte concernant Vincent CARLIER nous est arrivée de la FFVL Ligue Nord-Pas de Calais. Il s'agit d'un incident sur le site de Wimereux l'été passé (site interdit) (ndlr : falaises au nord de Wimereux).
Un avertissement sera adressé à Vincent CARLIER et un article paraîtra dans « Fly ! » concernant les sites du Pas de Calais.

Sites Web

De très belles photos de parapentes sur 2 sites web :

<http://parafoto.free.fr/photo.html> (Serge)

<http://laurent.popelier.free.fr/20040926.html> (Laurent P)

Serge

Site d'Equihen (France)

Mail reçu le 13 juillet...

Les CRS de la plage d'Equihen, nous ont informé de l'atterrissage de plusieurs parapentes, le week-end du 10/11 juillet dans la zone de surveillance des baignades, ce qui est strictement interdit. En cas de vol sur la dune, n'hésitez donc pas à faire quelques centaines de mètres à pied afin de pérenniser ce site superbe. La zone de surveillance est matérialisée par des drapeaux, et les postes de CRS sont bien visibles. Veuillez faire circuler cette information, merci.

La ligue Nord Picardie de vol libre - <http://vol.libre.free.fr>

Convocation à l'AG du club Paral'Aile 62

Le 4 décembre 2004 à 17h00 à la Ferme Auberge Frammery (voir plan)
à Campagne-lès-Boulonnais, 5 Bout de la ville (rue principale)

Merci de diffuser cette invitation auprès d'éventuels futurs nouveaux membres du club ...

Afin de simplifier le travail administratif, il est conseillé de régler sa cotisation et de prendre sa licence lors de l'AG, aussi, n'oubliez pas votre chéquier !

- à partir de 11h00 : activité treuil et baptêmes biplace pour les membres du club et leurs proches (la piste est à 500 mètres de l'auberge), si le temps le permet, pour cela contacter Laurent le matin même au 06 03 55 42 05

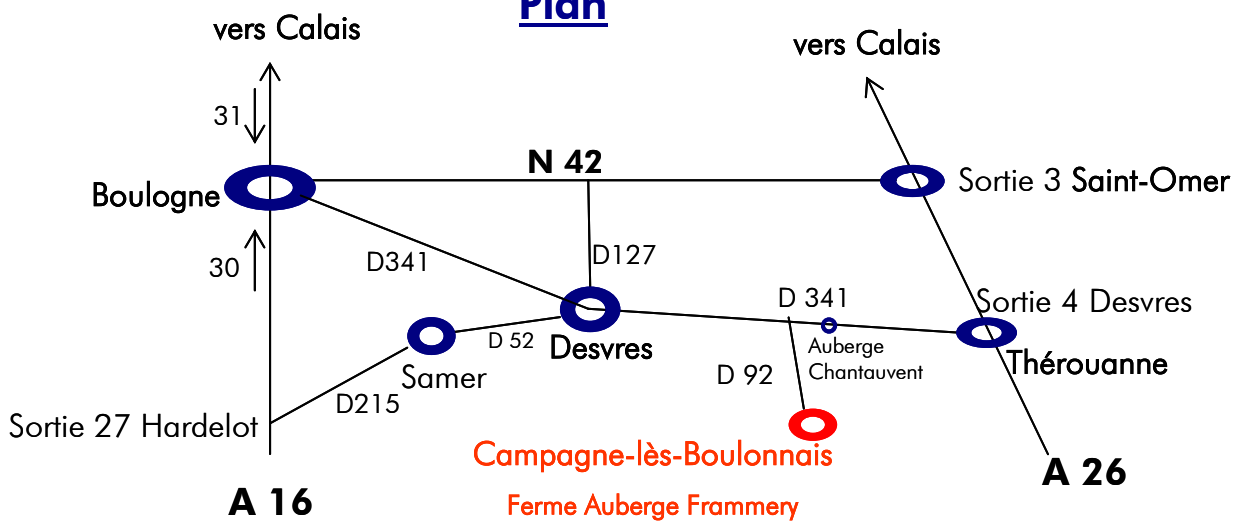
- 17h00 : AG : bilan moral du président, bilan financier par Nadège, bilan des sites par Damien et Serge, bilan treuil par Laurent et Géry, bilan sorties par Christine, bilan compét par Jean-Claude, bilan de notre journal par Xavier, questions diverses, projets 2005 ...

- 19h30 : apéro à consommer sans modération offert par le club !

- 20h00 : repas proposé à l'Auberge Frammery pour un forfait de 18 € tout compris.

Les gens intéressés doivent renvoyer le coupon ci-dessous à Laurent Dewisme avant le 26 novembre. Il est possible de loger sur place, l'Auberge fait aussi chambres d'hôtes et gîte, réservation au 03 21 86 55 20.

Plan



Coupon-réponse pour le repas après l'AG à renvoyer au plus tard le 26/11 accompagné du règlement à Laurent Dewisme - 13 rue de Froissy - 62930 Wimereux

Nom : Prénom : réserve pour (nombre) repas

Et joint un chèque de 18 € multiplié par (nombre de repas) à l'ordre de Madame Frammery

Menu : (cochez les plats choisis)

Entrées : potage asperges x (nombre) ou quiche poireaux x (nombre)

Plats : Rôti de porc aux pruneaux x (nombre) ou Carbonnade flamande x (nombre)

Dessert : Tarte pommes x (nombre) ou Tarte poires x (nombre) ou Crème caramel x ... nombre)

Je ne mangerai pas mais je paie quand même !